

Les scouts pluralistes



# PIRATES & VIEUX-LOUPS DE MER

DOSSIER PARENTS

DU 11 JUILLET AU 21 JUILLET 2015

GRAND CAMP LOUVETEAU 2015  SAINT-HUBERT


















14<sup>ème</sup> MORLANWELZ • 221<sup>ème</sup> LA LOUVIÈRE • SCOUTS & GUIDES PLURALISTES

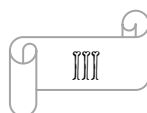






## SOMMAIRE

Sommaire .....	III
Édito .....	V
Informations utiles sur le camp .....	VII
 Les Inscriptions Définitives.....	VII
 Le Prix du Camp.....	VII
 Les Modalités de Paiement.....	VII
 Les Dates du Camp.....	VII
 Le Départ.....	VII
 Le Retour.....	VIII
 L'Adresse du Camp.....	VIII
 Le Thème du Camp .....	VIII
 Agrément O.N.E. ....	VIII
 L'Endroit de Camp.....	IX
 Le Courrier.....	X
 La Ligne des Parents.....	X
 Les Indésirables .....	X
 Les Soins durant le Camp .....	XI
 Les animateurs.....	XI
 L'Intendance.....	XI
 Déductibilité Fiscale et Remboursement.....	XII
Que faut-il pour le Camp ?.....	XIII
Comment choisir un sac de couchage .....	XIV
Autorisation Parentale.....	XV
Fiche médicale individuelle.....	XVII







## ÉDITO

**ATTENTION : CE DOSSIER CAMP EST RÉSERVÉ AUX PARENTS !**

**UN DOSSIER CAMP VERSION LOUVETEAUX SERA DISTRIBUÉ À VOTRE ENFANT INSCRIT AU CAMP DANS LA SEMAINE DU 11 MAI 2015.**

Chers parents,

Vous trouverez dans ce dossier toutes les informations nécessaires à la bonne préparation du Grand Camp de votre/vos enfant(s).

Nous vous y présenterons le thème du camp, ainsi que le lieu où celui-ci se déroulera. Nous y livrerons des informations pratiques essentielles, telles que la date limite d'inscription, les modalités de paiement, les dates de début et de fin de camp, les moyens mis en place pour garder le contact entre vous et votre/vos enfant(s) durant le camp, l'adresse du médecin et du centre médical les plus proches du terrain de camp, et enfin les modalités de remboursement et de déductibilité fiscale du camp.

Vous y trouverez également des informations à propos de l'équipe d'animation et de l'équipe d'intendance, afin de savoir un peu mieux à qui vous confierez votre/vos enfant(s) pour dix jours.

Enfin, en annexe se trouvent une liste de matériel nécessaire, avec un adendum à celle-ci pour vous aider à choisir un bon sac de couchage, ainsi que l'autorisation parentale et la fiche médicale de votre/vos enfant(s).

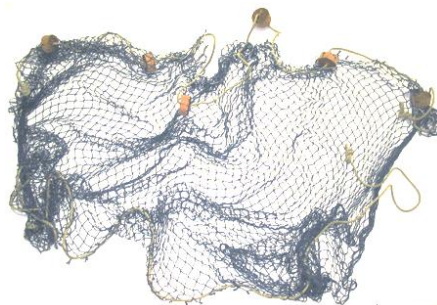
Nous concluons cet éditto par un appel à votre participation.

En effet, afin de plonger les louveteaux dans le monde des marins et de la piraterie, nous emprunterons volontiers - et en prendrons grand soin, cela va sans dire - ce que vous auriez rappelant la mer, les bateaux, etc... Bref, tout ce qui pourrait décorer le lieu de camp dans le thème des Pirates (exemples ci-dessous).

D'avance, nous vous remercions pour votre aide.



Bouée de secours



Filet de pêche

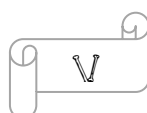


Flotteur de filet de pêche

L'équipe reste à votre disposition pour les éventuelles questions dont la réponse ne se trouverait pas dans ce dossier.

**ATTENTION : CE DOSSIER CAMP EST RÉSERVÉ AUX PARENTS !**

**UN DOSSIER CAMP VERSION LOUVETEAUX SERA DISTRIBUÉ À VOTRE ENFANT INSCRIT AU CAMP DANS LA SEMAINE DU 11 MAI 2015.**







## INFORMATIONS UTILES SUR LE CAMP



### Les Inscriptions Définitives

Actuellement **17 louveteaux** sont inscrits au camp et leurs parents ont versé les **40,00 € d'acompte**. Afin de laisser à chacun la chance de prendre part au bouquet final de l'année scout : le camp, il est encore possible d'inscrire un retardataire jusqu'au **09 MAI 2015 (Fête d'Unité, pour rappel)** en versant cet acompte sur le compte bancaire de la meute.

Votre enfant recevra un **dossier camp « version louveteaux »** si son inscription est complète **dans la semaine du 11 MAI 2015**.



### Le Prix du Camp

**1<sup>er</sup> Enfant** : 140,00 € (-40,00 € d'acompte = **100,00 €**)

**à partir de 2<sup>ème</sup> enfant** (et les suivants) : 120,00 € (-40,00 € d'acompte = **80,00 €**)

Animateurs : **140,00 €**

Intendants : 125,00 € (+ 5,00 € d'assurances = **130,00 €**)



### Les Modalités de Paiement

Pour permettre aux animateurs et aux intendants d'effectuer les achats préparatoires du camp, il est indispensable de régler la totalité du camp pour le **26 JUIN 2015** sur le compte de la meute.

#### Compte bancaire de la meute :

**LVX 221SGP**

IBAN : **BE47 3770 2951 1780**

BIC : **BBRUBEBB**

Communication : **Nom + Prénom** de l'enfant/l'animateur/l'intendant **Grand Camp 2015**



### Les Dates du Camp

Le camp aura lieu du **Samedi 11 au Mardi 21 JUILLET 2015** (jour férié).



### Le Départ

Le voyage d'aller se fera **en train**.

Le rendez-vous est fixé devant la Gare de **La Louvière-SUD le Samedi 11 JUILLET 2015 à 12h00 pile**. Prévoyez **un dîner, une boisson et un goûter** pour votre enfant dans **une boîte à tartines** (pensez à la nature, l'aluminium et les cellophanes finissent inutilement à la poubelle).

Soyez à l'heure ! Nous devons vérifier les documents de chacun avant le départ et **les trains n'attendent pas !**

Le voyage durant 3 heures, nous invitons les enfants à prendre dans le train un jeu de voyage pour le partager avec les autres loups.

N'oubliez pas de remettre à l'animateur sur place l'**autorisation parentale**, la **fiche médicale** de l'enfant, l'**enveloppe Hospitalisation** (carte d'identité + 25€ en billets !)



## Le Retour

Il est demandé aux **parents** de venir rechercher leurs enfants pour le voyage de retour.

Le rendez-vous est fixé à l'**adresse du camp** (voir plus loin dans ces informations utiles) le **Mardi 21 JUILLET 2015 à 12h00** (jour férié). Il est important de respecter cet horaire car votre enfant sera en activité jusqu'aux derniers instants du camp.

Nous vous y offrirons **un verre de l'amitié** mais il nous est impossible de prévoir un dîner commun sur place, nous devons effectuer un état des lieux avec les propriétaires à 14h00.

Un **itinéraire** est disponible sur internet à l'adresse suivante : <https://goo.gl/maps/lZpuj>

Dès le **10 MAI 2015**, il vous sera possible de **communiquer entre parents** d'enfants inscrits via le courriel suivant : **parents-camp2015@221sgp.be** afin d'organiser un éventuel **covoiturage**.



## L'Adresse du Camp

Durant les 10 jours du camp, nous logerons à l'adresse suivante :

**Chalet « Aux Alouettes »  
23, Rue du Chenois  
6870 SAINT-HUBERT**

Pour des raisons évidentes d'animation (afin d'éviter les pleurs, jalousies et retours précipités), **nous demandons aux parents de NE PAS rendre visite à leur enfant** durant le séjour (l'accès vous y sera refusé si vous vous y présentez sans raisons médicales/familiales).

Une ligne des parents et l'échange postal de courrier vous est accessible pour avoir des nouvelles du camp.



## Le Thème du Camp

Vous aurez deviné que le thème de cette année est : **Les Pirates**.

Afin d'immerger votre enfant dans la magie, nous vous demandons de **préparer avec lui un déguisement** en accord avec ce thème qu'il portera lors de plusieurs activités. Ce déguisement est donc **INDISPENSABLE** (également pour s'intégrer aux restes des marins d'eaux douces).

Ce déguisement **ne doit pas être** une **source de dépenses** ! Quelques bouts de tissus rapiécés peuvent être du plus bel effet, le thème s'y prête. Il devra permettre à votre enfant de vivre plusieurs journées d'activités intenses (par exemple la journée sportive). Les accessoires de pirates se trouvent généralement à un prix dérisoire. Il se peut que le déguisement souffre quelque peu des activités en hautes mers de Saint-Hubert.



## Agrément O.N.E.

Le grand camp louveteau 2015 sera reconnu comme activité de centre de vacances par l'O.N.E.

Afin de recevoir cette reconnaissance, les animateurs ont transmis en mars à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E.) le programme de camp, le menu de camp et les objectifs pédagogiques de chaque activité.

L'agrément implique que nous acceptons et suivions un code de qualité de l'accueil. Les animateurs devront également tenir une liste de présences durant le camp.

Sur base du document de présences au camp, nous serons en mesure de fournir aux parents une attestation de participation au camp (voir déductibilité fiscale et remboursement plus loin dans ce chapitre) en août et/ou *septembre 2015*.





## L'Endroit de Camp

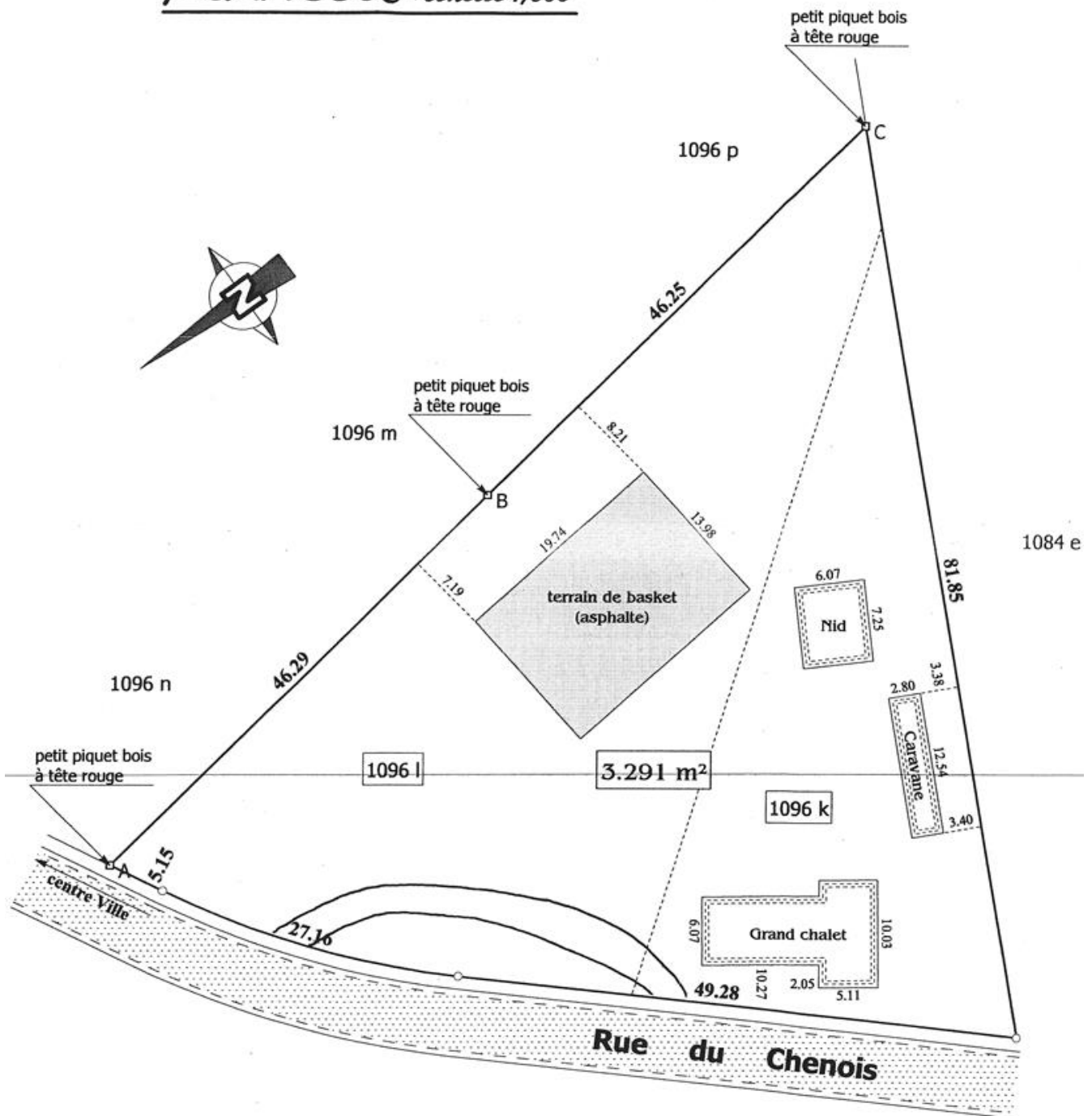
Le Grand Camp 2015 de la meute aura lieu à Saint-Hubert, en Belgique, dans le complexe appartenant aux Œuvres Paroissiales de Saint-Hubert.

Ce complexe comprend **trois bâtiments** : un grand **Chalet** rustique, une **Caravane** (long dortoir) et un **Nid** (sanitaires). Ils prennent place dans une grande plaine de **33 ares**, qui permet le montage de tentes et de constructions (froissartage), avec : un terrain de basketball, deux mâts pour drapeaux et un verger.

Ce terrain se situe au bout d'un cul de sac, est sécurisé, calme et entouré de prairies et de champs avec une magnifique vue sur la forêt et le village d'Hatrival.

Le centre-ville de Saint-Hubert est à 800 mètres, la première route fréquentée à 400 mètres.

PLAN COTE - échelle 1/500





## Le Courrier

Nous encourageons les **échanges postaux** durant le séjour. Un moment sera prévu chaque jour pour que votre enfant reçoive de vos nouvelles (ou celles de la famille).

Votre enfant disposera, durant le séjour, de deux « temps-libres » d'une demi-heure où il lui sera possible de vous répondre.

Une activité « Lettre aux parents » est également prévue dans le programme (vous recevrez donc, minimum, une lettre de votre enfant). Veuillez mettre, à cet effet, des enveloppes et des timbres en suffisance dans les bagages de votre enfant.

Pour écrire à votre enfant, veuillez envoyer votre courrier à l'adresse suivante :

Chalet « Aux Alouettes »  
**221<sup>ème</sup> Scouts Pluralistes**  
**Nom et prénom de l'enfant**  
23, Rue du Chenois  
6870 SAINT-HUBERT



## La Ligne des Parents


Cette année, les possibilités techniques nous permettent d'innover dans la ligne des parents. Durant tout le séjour, vous pourrez suivre les aventures des louveteaux sur **YouTube** à l'adresse suivante : **<http://goo.gl/iUPDnU>**

Afin de préserver une animation de qualité, **nous vous demandons de n'appeler les adultes présents sur le camp que pour des CAS URGENTS (raisons médicales/familiales)**. Nous ne donnerons aucun téléphone à un enfant durant le séjour.



## Les Indésirables

Durant le camp, nous proscrivons certains objets, en voici une liste avec explications :

<b>GSM, tablette, IPod, lecteur MP3, ordinateur, console de jeux, ...</b>	Ce sont des objets chers et fragiles qui supportent peu les conditions d'un camp. En plus d'être des objets d'occupation individuels, ils nuisent à la qualité de l'animation.
<b>Sifflet scout</b>	C'est un objet réservé aux chefs lorsque tu es à la meute. Cela évitera les confusions avec les « vrais » appels des chefs.
<b>Un(e) opinel pointu et/ou trop affuté</b>	Nous encourageons l'achat d'un(e) opinel à bout rond plus adapté aux constructions (froissartage) avec les louveteaux.  <b>8,00 €</b> à la fédération
<b>Les éléments de déguisement dangereux</b>	Les sabres, coutelas, poignards, dagues, pistolets, hallebardes, masses, gourdins, canons, ... et autres joyeusetés devront être en plastique. Tout élément jugé dangereux sera confisqué et enfermé sous clef avec le butin du capitaine durant toute la durée du camp.



## Les Soins durant le Camp

Nous disposons sur le lieu de camp, et lors de nos activités extérieures, d'une **pharmacie de premiers secours**. Celle-ci est composée des produits de premiers soins conseillés par l'O.N.E. ainsi que ceux conseillés par une pharmacie (exemple : pince à tiques).

Durant le séjour, plusieurs personnes présentes détiennent le **Brevet Européen de Premiers Secours (BEPS)**. Elles sont renseignées dans les deux sections qui suivent.

Nous avons pris contact avec un médecin traitant présent durant notre séjour à Saint-Hubert : **Dr SIMON Jean** et nous nous sommes renseignés sur l'**Hôpital de Libramont** dont voici les coordonnées :

**Centre Hospitalier de l'Ardenne**  
**35, Avenue d'Houffalize**  
**6800 Libramont**  
**Tél. : 061 238 111**



## Les animateurs

### Capitaine

#### **Akela – Animateur-Responsable Meute**

**PIASECKI Jérémie** (29 ans) – 0485 97 71 37

Breveté Animateur-Responsable aux Scouts Pluralistes (2007)

5 ans d'implication à la 221<sup>ème</sup> Unité des Scouts Pluralistes de La Louvière

### Quartier-maître

#### **Raksha – Animatrice Meute**

**VANDER OSIEREN Aline** (18 ans) – 0486 02 16 29

Formation d'Animatrice-Responsable aux Scouts Pluralistes à 75%

Brevetée Animatrice de Centre de Vacances à Spj Hainaut (2014)

Prochainement diplômée Éducatrice A2 (juin 2015)

Prochainement détentrice du BEPS (juin 2015)

### Lieutenant

#### **Bagheera – Animatrice Meute**

**ROELANDT Anne-France** (24 ans) – 0494 68 76 08

Formation d'Animatrice-Responsable aux Scouts Pluralistes à 75%

Prochainement Bachelière en Sociologie et Anthropologie (juin 2015)



## L'Intendance

### Maître-coq

#### **Margay – Responsable d'Unité Adjointe**

**KLINKEMALLIE Carlyn** (32 ans) – 0494 91 00 07

Diplômée Éducatrice Spécialisée (2006)

6 ans d'implication à la 221<sup>ème</sup> Unité des Scouts Pluralistes de La Louvière

Détentrice du BEPS (2006)

### Canonier

#### **Baribal – Responsable d'Unité Adjoint**

**PAULET Thomas** (32 ans) – 0498 24 23 21

Breveté Animateur-Responsable aux Scouts Pluralistes (2001)

Diplômé Éducateur Spécialisé (2006)

8 ans d'implication à la 221<sup>ème</sup> Unité des Scouts Pluralistes de La Louvière

Détenteur du BEPS (2006 & 2011)



## Maitre d'équipage

**MANNA John** (23 ans) – 0485 45 58 79

Animateur dans un centre de vacances (Juillet 2007)

Détenteur du Brevet de natation élémentaire de sauvetage (et premiers secours) (2008)

Formation d'Intendant aux Scouts Pluralistes (2015)



## Déductibilité Fiscale et Remboursement

Depuis l'exercice d'imposition 2006, les frais de participation d'enfants de moins de 12 ans à un camp peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale.

L'entièreté du prix du camp est déductible. Cependant, deux limites existent :

1. Un montant maximum fixé à 11,20 € par jour de participation et par enfant. Ce montant s'entend par journée, quelle que soit la durée de l'accueil. Donc, si Thomas a participé à un camp de 10 jours et ses parents ont payé 100 € de participation. Le prix journalier est donc de 10 €. Le montant déductible sera donc de  $10 \times 10 \text{ €} = 100 \text{ €}$ . Par contre, pour Aline dont le camp de 10 jours a coûté **140 €** (c'est notre cas), le prix journalier est de 14 € et **le montant déductible est de  $10 \times 11,20 \text{ €} = 112 \text{ €}$** .
2. Seuls les frais payés pour les enfants de **moins de 12 ans** sont déductibles. Donc si Thomas fête ses 12 ans le 7e jour de camp, le montant sera déductible jusqu'au 6e jour, soit  $6 \text{ jours} \times 10 \text{ €} = 60 \text{ €}$ .

Au moment de remplir leur déclaration fiscale, les parents devront fournir des documents probants justifiant la réalité des frais exposés et leur montant. Pour cela, l'équipe d'unité (221sgp@221sgp.be) leur fournira une attestation en avril 2016.

De plus, certaines mutuelles (ou entreprises) remboursent une partie des frais du camp aux parents. Nous vous conseillons d'interroger votre mutuelle à ce sujet. L'équipe d'unité vous fournira également l'attestation en août et/ou septembre 2015 afin de recevoir un remboursement de votre mutuelle.

A titre d'exemple voici une liste, glanée sur internet (vérifier avec votre mutuelle ces informations), de mutuelles pratiquant un remboursement de frais :

- ☠ **La mutualité neutre** accorde une intervention de maximum 75€ par an et par enfant octroyée pour la participation à des stages sportifs, des camps de vacances ou séjours scolaires.  
La condition requise avoir entre 3 et 17 ans inclus.
- ☠ **La mutualité socialiste** accorde une intervention de 5€ par jour et par enfant lorsque celui-ci participe à des stages sportifs et récréatifs durant les vacances scolaires. En ce qui concerne les plaines de jeux, l'intervention est de l'ordre de 2€ par jour et par enfant. Pour toutes ces activités confondues, le plafond est de 75€ par an et par enfant.  
Par le terme enfant, la mutuelle entend une personne âgée entre 2 ans et demi et 17 ans inclus.
- ☠ **La mutualité libérale** accorde pour les séjours de plusieurs jours successifs avec nuitées, tels que les camps Scouts ou encore les séjours sportifs, une aide de 20€ par an.  
Pour bénéficier de ces interventions, l'enfant doit être âgé entre 2 et 18 ans inclus.
- ☠ **La mutualité chrétienne** accorde une intervention financière de maximum 50€ par an pour la participation de votre enfant aux camps de vacances, aux plaines de vacances et/ou aux stages.  
L'âge de l'enfant doit être compris entre 3 et 19 ans.



## QUE FAUT-IL POUR LE CAMP ?

### SUR SOI, AU DÉPART ...

- Ma **tenue scoute**, mon **foulard**.
- L'**Autorisation Parentale**
- La **Fiche Médicale**, la **carte SIS**, la **carte d'identité** et **25,00 €** dans une enveloppe dénomminative à remettre aux animateurs
- Une veste / K-way
- Mon argent de poche (dans une enveloppe dénomminative à remettre aux animateurs)
- Dans un petit sac à dos** : Mon **pique-nique**, Ma **gourde**, Un passe-temps pour le train

### SI TU AS ...

- Boussole
- Chansonnier
- Un Doudou / Nounours
- Une Bédé
- Un Pancho de veillée
- Un(e) Opinel à **bout rond**
- Ce que tu jugeras bon d'emporter...
- Mon carnet de progression (Grandes Chasses)
- Mon carnet technique (Compagnon de chasses)

### DANS MON GRAND SAC ...

- Sac de couchage**<sup>1</sup>
- Matelas gonflable + pompe**
- Sac **en tissu** pour linges sales
- Pyjamas**
- Sous-vêtements
- Chaussures de marche (les plus imperméables possible)
- Baskets
- Bottes
- K-way**
- Veste plus chaude**
- Pantalons
- Shorts
- Chaussettes
- T-shirts
- Sweat-shirts

- Maillot & bonnet de bain**
- Nécessaire de toilette** (savon « bio », brosse à dent, dentifrice, brosse à cheveux, shampoing, coton-tiges, ...)
- Gants de toilette & essuies
- Protections périodiques
- Carnet personnel
- Lampe de poche + piles**
- Papier journal** (important)
- Déguisement en lien avec les Pirates** (important)
- Matériel didactique** (crayons, bics, équerre avec rapporteur intégré, du papier, des enveloppes, des timbres, des marqueurs)
- Le Dossier Camp** (version louveteaux)

**Évitez les objets chers et fragiles (GSM, tablettes, Ipod, lecteur MP3, ordinateur, console de jeux, ...). Nous déclinons toutes responsabilités en cas de perte, dégâts ou vol d'objets.**

**Tous les objets et vêtements doivent être CLAIREMENT marqués au nom de l'enfant.**

**Ne prend pas ton Kraken avec toi, nous n'avons pas d'aquarium assez grand pour les animaux domestiques de chacun.**

<sup>1</sup> Voir l'article, comment choisir un sac de couchage.

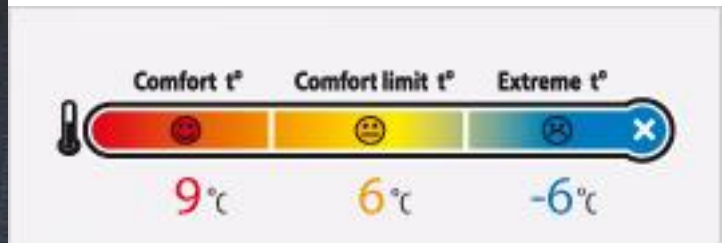
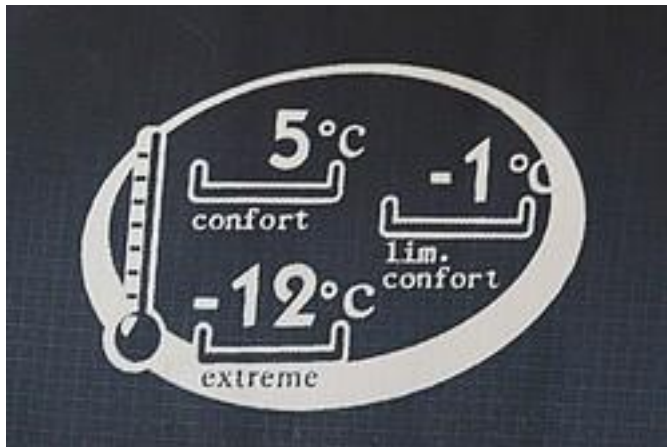
## COMMENT CHOISIR UN SAC DE COUCHAGE

Lorsque l'on compare les sacs de couchage, on remarquera, dans ceux de qualité, une indication en degrés. Ce degré indiqué est un niveau indicateur jusqu'auquel le sac sera jugé confortable. Un sac indiquant 10° vous fera passer une nuit froide (voire glaciale) si les températures ressenties descendent sous ces 10°C.

La composition même du sac jouera énormément sur les températures qu'il permet d'endurer. Un sac de couchage rempli de plume (duvet) permettra bien souvent de descendre sous les 5°C mais les prix augmenteront très fortement avec les sacs permettant de descendre dans les températures négatives.

Si plusieurs températures sont indiquées sur le sac de couchage, c'est la t° confort qu'il faut prendre en compte.

Nous préciserons que Décathlon n'est pas le seul magasin où vous trouverez des sacs de qualité (et à bons prix). Les grandes surfaces, d'autres magasins spécialisés comme Intersport ou tout simplement une scouterie, vous permettront souvent de trouver un sac de couchage adapté.



# EXPLORER

**-22**   **-8**   **-3**

Temp. °C   Extrême   Limite confort   Confort

<b>Reg.</b> 1,7 Kg	215 x 80 x 55 cm
<b>Large</b> 1,8 Kg	230 x 80 x 55 cm

Extérieur / Outside

 **RIPSTOP 300T**

Intérieur / Inside

 **Nylon 274T**

**2**

TAILLES / SIZE

Garnissage / Filling

▲ **2 x 125 g/m<sup>2</sup> Isolane 3D**

▼ **2 x 100 g/m<sup>2</sup> Isolane Micro**

+ renforts au niveau du bassin, des épaules et des pieds

**Poids total garnissage : 1120 g**





**AUTORISATION PARENTALE (INDISPENSABLE)**

À compléter par un parent/tuteur. (\*) Biffer les mentions inutiles.

**IDENTITÉ DE L'ENFANT :**

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :**

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél. en journée : \_\_\_\_\_ Tél. en soirée : \_\_\_\_\_

GSM : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) (prénom, nom) \_\_\_\_\_  
 père / mère / tuteur (\*) déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et  
 payé la cotisation annuelle.

J'autorise ma fille / mon fils / mon pupille (\*) (prénom, nom) \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_, à participer au camp de la meute qui se  
 déroulera du **11/07/2015** au **21/07/2015** à **SAINT-HUBERT**.

Mon enfant doit / ne doit pas (\*) participer au culte (précisez lequel : \_\_\_\_\_)

Date, prénom, nom et signature :



**FICHE MÉDICALE INDIVIDUELLE****A COMPLETER LISIBLEMENT PAR LES PARENTS OU PAR UN MEDECIN.**

IMPORTANT : en cas d'intolérance ou d'allergie à un aliment ou lors d'un régime alimentaire particulier merci de prévenir le Responsable de camp au plus tôt afin d'informer les intendants d'adapter leurs préparations.

**Identité de l'enfant**

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Personne à contacter en cas d'urgence**

Prénom et Nom : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Tél. (jour) : \_\_\_\_\_ Tél. (soir) : \_\_\_\_\_

Prénom et Nom : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Tél. (jour) : \_\_\_\_\_ Tél. (soir) : \_\_\_\_\_

Prénom et Nom : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Tél. (jour) : \_\_\_\_\_ Tél. (soir) : \_\_\_\_\_

**DONNÉES MÉDICALES**

(\*) Biffer les mentions inutiles

Nom du médecin traitant : \_\_\_\_\_

Adresse du médecin traitant : \_\_\_\_\_

Tél. du médecin traitant : \_\_\_\_\_

**Groupe sanguin de l'enfant :** \_\_\_\_\_ **Poids/Taille :** \_\_\_\_\_

- L'enfant est-il soigné par homéopathie ? oui / non (\*)
- Maladies ou interventions antérieures graves (lesquelles et quand ?) : \_\_\_\_\_
- Est-il vacciné contre le tétanos ? oui / non (\*)  
Date de la 1<sup>ère</sup> injection : \_\_\_\_\_ Date du dernier rappel<sup>1</sup>: \_\_\_\_\_
- L'enfant est-il allergique ou sensible ? A certains médicaments ? oui / non (\*)  
Lesquels ? \_\_\_\_\_
- L'enfant souffre-t-il (de manière permanente ou régulière) de (cochez les cases) :

<input type="checkbox"/> diabète	<input type="checkbox"/> insomnie	<input type="checkbox"/> constipation	<input type="checkbox"/> autres ...
<input type="checkbox"/> asthme	<input type="checkbox"/> sinusite	<input type="checkbox"/> diarrhée	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> affection cardiaque	<input type="checkbox"/> bronchite	<input type="checkbox"/> vomissements	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> épilepsie	<input type="checkbox"/> saignement de nez	<input type="checkbox"/> coups de soleil	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> affection cutanée	<input type="checkbox"/> maux de tête	<input type="checkbox"/> maladie contagieuse ...	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> somnambulisme	<input type="checkbox"/> maux de ventre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> terreurs nocturnes	<input type="checkbox"/> mal du voyage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour les affections retenues, merci d'indiquer quel est le traitement habituel/comment réagir et quelles sont les précautions particulières à prendre : \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Si votre enfant n'a pas eu de rappel antitétanique ou qu'il n'a pas été vacciné dans les cinq dernières années, il est nécessaire qu'il soit en ordre de vaccination avant le camp!!



- L'enfant doit-il prendre des médicaments durant le camp ? oui / non (\*)  
Lesquels, pourquoi et à quelle fréquence ? \_\_\_\_\_
- L'enfant a-t-il des difficultés de digestion ou des aversions particulières envers certains aliments ? oui / non (\*)  
Lesquels ? \_\_\_\_\_  
Suit-il un régime particulier (sans porc, végétarien, ...) ? \_\_\_\_\_
- Est-il incontinent? oui / non / souvent (\*)
- Faut-il le réveiller en cours de nuit pour aller aux toilettes ? oui / non (\*)
- A-t-il des habitudes particulières avant de se coucher / pendant la nuit ? Lesquelles ? \_\_\_\_\_
- Est-il vite fatigué ? oui / non (\*)
- Est-il sensible aux refroidissements ? oui / non (\*)
- Y a-t-il des activités / sports qu'il ne peut pas pratiquer ? oui / non (\*)  
Lesquels ? Pourquoi ? \_\_\_\_\_
- Sait-il nager ? TB / B / Moyen / Difficilement / Pas du tout (\*)
- Votre fille est-elle réglée ? oui / non (\*) - Remarques à ce sujet : \_\_\_\_\_
- L'enfant est-il porteur d'un handicap particulier ? oui / non (\*) Si oui, lequel ? \_\_\_\_\_
- Date du dernier examen médical : \_\_\_\_\_

De façon générale, autres remarques utiles concernant la participation de l'enfant au camp :

---



---



---

## REMARQUE CONCERNANT L'USAGE DE MÉDICAMENTS :

Les animateurs disposent d'une pharmacie de premiers secours. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments cités ci-dessous et ce à bon escient.

Paracétamol ; Désinfectant ; Pommade anti-inflammatoire ; Pommade réparatrice (coups de soleil) ; Pommade calmante (piqûre d'insectes)

**Je marque mon accord pour la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par les responsables du camp. J'autorise le médecin à prendre des décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale.**

**En cas d'urgence, les parents/tuteurs seront avertis le plus rapidement possible. Néanmoins, s'ils ne sont pas joignables et que l'urgence le requiert, l'intervention se fera sans leur accord.**

Les informations fournies dans cette « Fiche santé » sont exactes et complètes. L'organisateur ne sera nullement incriminé pour des faits ou éléments, n'ayant pas été annotés dans ce document.

Ces informations seront utilisées pour le suivi journalier de votre enfant et son réservées à une utilisation interne par les collaborateurs et, le cas échéant, par les prestataires de soins consultés. Conformément à la loi sur le traitement de données personnelles, vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment.

**Date, prénom, nom et signature du parent / tuteur (\*) :**

**Veillez joindre la carte SIS et la carte d'identité de votre enfant et une provision de 25,00€ (en billets!) dans une enveloppe indiquant le prénom et nom de l'enfant à ce document. Cette somme vous sera rendue à la fin du camp si aucune intervention médicale n'est nécessaire.**